

Les travailleurs marocains célèbrent le 1-er mai dans un contexte marqué par la hausse des prix et le dialogue social

RABAT (MAP) - Les travailleurs marocains célèbrent, à l'instar de leurs collègues dans les autres pays du monde, la fête du travail (1-er mai), dans un contexte marqué par une flambée des prix des produits de base, mais également par un cycle de dialogue social, lancé depuis février dernier, entre le gouvernement et les partenaires socio-économiques, pour parvenir à un accord qui renforcera le pouvoir d'achat des Marocains.

Pris entre le marteau des revendications syndicales et l'enclume d'une crise mondiale aiguë qui réduit sévèrement ses marges de manœuvre, le gouvernement a proposé, dans le cadre de ce dialogue, une série de mesures et de dispositions visant à améliorer les conditions de vie des Marocains, sans affecter les efforts déployés dans le sens de l'accélération des réformes structurelles et des grands chantiers d'investissement. L'objectif étant d'atteindre de nouveaux paliers de croissance, seuls à même de créer de la richesse et de générer de l'emploi.

Ces mesures, qui coûteront aux finances publiques environ 47 milliards de dirhams, un montant qui représente 44 pc du budget consacré à l'investissement public, reflètent le souci du gouvernement à améliorer les conditions de vie des Marocains et remédier aux contraintes et difficultés qui pourraient affecter leur pouvoir d'achat, même si ces contraintes sont imposées par des facteurs externes, comme cette crise mondiale née de la flambée des cours des matières premières sur les marchés internationaux.

L'offre gouvernementale porte sur plusieurs actions qui vont de l'amélioration des revenus des salariés du secteur privé et des fonctionnaires au parachèvement de l'arsenal juridique se rapportant au code de travail et à la fonction publique, en passant par l'institutionnalisation du dialogue social et la consolidation des libertés syndicales.

Les fonctionnaires, classés de 1 à 9 sur l'échelle de la fonction publique, bénéficieront, dans ce cadre, d'une hausse des salaires mensuels allant de 300 à 459 dirhams, sur deux étapes à partir du 1-er juillet prochain. Leurs homologues classés dans les échelles 10 et plus bénéficieront, à partir de janvier 2009, en deux tranches, d'une revalorisation du salaire net de 432 dirhams au moins, tirée de la baisse de l'impôt sur le revenu (IR), qui passera de 42 pc à 40 pc puis à 38 pc à l'horizon 2010.

Les fonctionnaires pourraient également bénéficier d'une hausse du quota qui leur est réservé dans le cadre de la promotion interne. Le gouvernement a proposé, à cet égard, de porter ce quota à 25 pc au lieu de 22 pc actuellement.

Publié le: 30/04/2008 à 14:26:05 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/travailleurs-a127869.html>